

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

S. A. B. Pte

LES

SOIREE CANADIENNE

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE.

“ Hâtons-nous de raconter les délicieuses
histoires du peuple avant qu'il les ait
oubliées. ”

CHARLES NODIER.

4. Livraison.—AVRIL.

SOMMAIRE

FORESTIERS ET VOYAGEURS (*Suite*) J. C. TACHÉ

Petit Coup

QUEBEC

BROUSSEAU FRERES, EDITEURS,

7, Rue Buade, Haute-Ville.

1863.

Broché.

5

L'ENTR'ACTE.

Chacun se leva ; on ouvrit la porte du camp afin de renouveler l'air et, moi pour un, je sortis afin de jouir du spectacle d'une nuit d'hiver dans la forêt.

Quelques étoiles brillaient au firmament ; la lune tantôt illuminait le ciel d'une vive clarté qui scintillait sur les cristaux de neige et de givre, tantôt, se cachant derrière un gros nuage, abandonnait la nature à l'obscurité. Une montagne voisine élevait ses puissants massifs audessus de nos têtes.

Au pied des grands arbres et dans l'ombre des sombres profondeurs des bois, se dessinaient les sapins couverts de neige, comme autant de spectres enveloppés de leurs suaires blancs.

Le temps était calme ; mais, de fois à autre, une brise froide passait comme un frisson à travers les arbres, faisant cliqueter comme des ossements le verglas des branches.

Le sourd et constant murmure d'un rapide, les détonations des écorces des grands bois fendues par le froid, le bruit des rameaux se déchargeant de la neige qui les tenait courbés sous son poids, et les

hou ! hou ! lugubres d'un hibou, perché dans le voisinage, formaient le concert de cette nuit.

Oh ! La forêt ! c'est bien là le domaine des esprits qu'ont évoqués les poètes. Ce n'est pas sans raison que l'imagination populaire a placé, dans les mystérieux détours du dédale qu'elle forme, le séjour favori des fées, des lutins, des sylphes, des gobelins, des gnomes et de tous ces génies fantastiques, dont les histoires nous fascinent, nous épouvantent et nous charment tour à tour.

Laissons raisonner " les esprits forts qui ne sont que des fous " et, croyant ce qu'il faut croire de ces choses qui ont du vrai, jouissons en à tout cas comme de conceptions poétiques qui touchent au côté mystérieux de notre être.

O Forêt ! patrie des génies, théâtre à grands décors des enchantements et des sortilèges ! Comme je t'admirais alors, et comme je me plaisais à te peupler des ces fantômes rians ou terribles, enfants de l'imagination des peuples !

Et, quand je me reporte vers ces moments de

délicieuses jouissances, je redis avec Gœthe, rêvant du Brocken :

.....
 Voici des arbres et des monts,
 Voici des pics couverts de neige,
 Le torrent qui roule et s'abrège
 Les âpres chemins par ses bords.

.....
 Dans les ombres de la nuit
 Les grands arbres se confondent,
 Le roc sur ses bases frémit,
 Et ses longs nez de granit,
 Comme ils soufflent ! Comme ils grondent !

.....
 Oh ! venez, approchez ; fort bien, chères images ;
 Car tandis que du sein des humides nuages,
 Je vous vois aujourd'hui vous élaner vers moi,
 O merveille ! je sens mon cœur tout en émoi
 Tressaillir de jeunesse à l'influence étrange
 Du vent frais qui, vers moi, pousse votre phalar _e.

6

IKÈS LE JONGLEUR.

Il y avait un sauvage nommé *Ikès*, reprit le Père Michel en renouant le fil de son histoire à l'expiration du temps de repos qui lui avait été accordé, et ce sauvage était bon chasseur ; mais il était redouté des autres sauvages, parcequ'il passait pour sorcier. C'était à qui ne ferait pas la chasse avec lui.

Or, vous n'êtes pas sans savoir que les jongleurs



sauvages n'ont aucun pouvoir sur les blancs. La *jonglerie* ne prend que sur le sang des nations (*), et seulement sur les sauvages infidèles, ou sur les sauvages chrétiens qui sont en état de péché mortel.

Je savais cela et comme, au reste, je n'étais pas trop *faroche*, je m'associai avec Ikès pour la chasse d'hiver.

Il est bon de vous dire qu'il y a plusieurs espèces de jongleries chez les sauvages. Il y en a une, par exemple, qui s'appelle *médecine* : ceux qui la pratiquent prétendent guérir les malades, portent une espèce de sac qu'ils appellent *sac à médecine*, s'enferment dans des *cabanes à sueries*, avalent du poison et font mille et un tours, avec le secours du diable comme vous pensez bien.

Ikès n'appartenait point à cette classe de jongleurs : il était ce qu'on appelle *un adocté* ; c'est à dire qu'il avait un pacte secret avec un *Mahoumet* (†) : ils étaient unis tous deux par serment comme des francs-

(*) Le mot *les nations*, chez les canadiens, a la même valeur qu'a le mot *les gentils* relativement aux juifs ; il désigne d'une façon générale tous les peuples qui ne sont pas catholiques : ici, il se rapporte particulièrement aux aborigènes.

(†) Il me serait impossible de donner l'origine de ce nom de *mahoumet*, que les canadiens du bas du fleuve attribuent à ces génies familiers des anciens sauvages : à moins de dire que, le fondateur de l'islami-me étant considéré comme une des incarnations du mal, on a fait de son nom altéré le nom patronymique des lutins sauvages.

maçons. Il n'y a que le baptême, ou la confession et l'absolution qui sont capables de rompre ce charme et de faire cesser ce pacte.

Tout le monde sait que le *mahoumet* est une espèce de goblin, un diabolin qui se donne à un sauvage, moyennant que celui-ci lui fasse des actes de soumission et des sacrifices, de temps en temps. Les chicanes ne sont pas rares entre les deux associés ; mais comme c'est l'*adocté* qui est l'esclave c'est lui qui porte les coups.

Le *mahoumet* se montre assez souvent à son *adocté* ; il lui parle, lui donne des nouvelles et des avis, il l'aide dans ses difficultés, quand il n'est pas contrecarré par une puissance supérieure. Avec ça, le pouvoir du *mahoumet* dépend, en grande partie, de la soumission de l'*adocté*.

Il y en a qui disent qu'il n'y a pas de sorciers et de sorcières, et qui ne veulent pas croire aux esprits. Eh ! bien, moi je vous dis qu'il y a des sorciers, et que nous sommes entourés d'esprits bons et mauvais. Je ne vous dis pas que ces esprits sont obligés de se rendre visibles à tous ceux qui voudraient en voir ; mais je vous dis qu'il y en a qui sont familiers avec certaines gens et que, souvent, plus souvent qu'on ne pense, ils apparaissent ou font sentir leur présence aux hommes.

Demandez aux voyageurs des *pays d'en haut* qui ont vécu longtemps avec les sauvages infidèles; demandez aux *bourgeois des postes*; demandez aux missionnaires s'il y a des sorciers, ou jongleurs comme vous voudrez, et vous verrez ce qu'ils vous répondront. A preuve de tout cela, je vais vous raconter ce que j'ai vu et entendu, moi, sur les bords du lac Kidouamkizouik.

J'étais donc associé avec Ikès-le-jongleur. Nous avions commencé, de bonne heure l'automne, à *emménager* notre chemin de chasse. Ce chemin n'était pas tout à fait nouveau, il était déjà en partie établi, depuis la montagne des Bois-brûlées jusqu'au lac: Ikès et moi y ajoutâmes deux branches, à partir du lac, une courant au Nord-Est, l'autre au Sud-Ouest. Nous étions vigoureux, entendus et assez *chanceux* tous les deux; de plus, nous étions bien approvisionnés, nous comptions faire une grosse chasse.

Le premier voyage que nous fîmes ensemble dans les bois dura presque trois mois, pendant lesquels nous avions travaillé comme des nègres. Une fois tout notre chemin *mis à prendre*, nous descendîmes en visitant nos *martrières*, nos autres *tentures* et nos pièges: si bien que, rendus à la mer, nous avions déjà un bon commencement de chasse; des martes, de la

loutre et du castor. Nous arrivions gais comme pinson, quoique pas mal fatigués, pour passer les fêtes à Rimouski.

Ikès avait sa cabane sur la côte du *Brûlé*, où il laissait sa famille, moi je logeais chez les habitants.

—Eh ! bien, Michel, me demandait-on partout à mon retour, comment vous trouvez-vous de votre associé ?

—Mais pas mal, que je répondais ; c'est le meilleur garçon du monde et un fort travaillant : je ne crois pas qu'il y en ait beaucoup qui aient apporté plus de pelleteries que nous autres, pour le temps.

—Vous n'avez pas eu connaissance de son *mahoumet* ?

—Ma foi, non ; et s'il en eu connaissance lui, la chose a dû se faire bien à la cachette ; car on ne s'est pas laissé d'un instant.

—Vous ne perdez rien pour attendre.

—Tenez, je crois qu'on a tort de faire courir tous ces bruits là sur le compte d'Ikès.

—Ah ! le *satané bigre* ! Ah ! c'est un *chétif* et vous verrez qu'il finira mal. Entre lui, l'Algonquin et la vieille *Mouine* (*), il y aura de la grabuge qui fera bien rire le diable avant longtemps.

(*) *Mouine* est un mot micmac (écrit à la française) qui veut dire *une ourse*.

Cette vieille Mouine était une jongleuse, elle aussi : autrefois mariée à un algonquin, elle était veuve alors, et *l'algonquin*, dont parlaient les gens de Rimouski, était son fils, ainsi nommé du nom de la nation de son père.

Il existait une rancune entre Ikès et l'Algonquin dont voici l'origine. Les deux sauvages revenaient un jour en canot de la chasse au loup-marin : avant d'arriver à l'Île Saint Bernabé, ils rencontrèrent une goëlette, à bord de laquelle ils échangèrent un loup-marin qu'ils avaient tué, pour quelques effets et du rhum.

L'échange faite, nos deux gaillards font halte au bout d'en bas de l'Île, pour *saigner le cochon*, c'est-à-dire pour tirer du rhum de leur petit baril. Après avoir bu copieusement, ils remettent leur canot à l'eau pour gagner terre ; mais la mer avait baissé et, aux deux tiers de la traverse, ils ne pouvaient plus avancer. Ils étaient si souls tous les deux qu'Ikès, se croyant au rivage, débarqua sur la batture, et que l'Algonquin, n'en pouvant plus, se coucha dans le canot. Le premier, en pateaugeant dans la vase, tombant et se relevant, finit par se rendre aux maisons et de là chez lui où il s'endormit en arrivant : le second, emporté dans son canot par un petit vent et le courant, se réveilla quelques heures après, à plus d'une lieue au large et vis-à-vis de la Pointe-aux-pères.

Or l'Algonquin s'imagina que son camarade Ikès avait voulu le faire périr, et ne voulut jamais revenir

de cette impression. Ikès, de son côté, ne pouvant faire entendre raison à l'autre, finit par se fâcher : ce fut désormais entre eux une haine à mort, dans laquelle la vieille Mouine prenait part pour son fils.

Les jongleurs, par le pouvoir de leurs *mahoumets*, se jouent de vilains tours entre eux ; mais comme ils sont sur leurs gardes, les uns à l'égard des autres, la guerre dure souvent longtemps avant que l'un d'eux périsse ; mais cela finit toujours par arriver. Les sauvages n'ont pas mémoire d'un jongleur qui, n'ayant pas abandonné la jonglerie, soit mort de mort naturelle.

Enfin, malgré la mauvaise réputation de mon associé, je repartis bientôt avec lui pour le bois, emportant des provisions pour plusieurs semaines. Nous devions revenir, au bout de ce temps, avec nos pelleteries et remonter une troisième fois pour finir notre chasse au printemps.

Nous nous rendîmes de campement en campement sur notre chemin, enlevant le gibier des tentures et mettant les peaux *sur les moules*, jusqu'à notre principale cabane du lac Kidouamkizouik, sans aventure particulière. Ikès était toujours de bonne humeur.

Le soir de notre retour au lac, je venais de regarder au souper, que j'avais mis sur le feu, et mon compagnon achevait d'arranger une peau de marte sur son *moule*, lorsqu'un cri clair et perçant, traversant l'air, vint frapper mon oreille en me clouant à ma place : jamais je n'ai entendu, ni avant ni depuis, rien de pareil. Ikès bondit et s'élança hors de la cabane, en me faisant signe de la main de ne pas le suivre.

Je restai stupéfait.—C'est son *mahoumet*, me dis-je, et je fis un signe de croix !

Au bout de cinq minutes, mon sauvage rentra l'air triste et abattu.

—Il est fâché, me dit-il ; nous aurons bien de l'ouvrage à faire.

—C'est donc vrai que tu as un *mahoumet*, tu ne m'en a jamais parlé. Comment est-il fait et que t'a-t-il donc annoncé ?

Ikès me dit, sans détours, que son diabolin était un petit homme haut de deux pieds, ayant des jambes et des bras très grêles, la peau grise et luisante comme celle d'un lézard, une toute petite tête et deux petits yeux ardents comme des tisons. Il me raconta qu'après l'avoir appelé il s'était présenté à lui, debout sur une souche en arrière de la cabane, et lui avait reproché de le négliger et de ne lui avoir rien offert, depuis le commencement de sa chasse d'automne. Le mahou-

met avait les deux mains fermées et la conversation suivante avait eu lieu entre lui et son *adocté*.

—Devine ce que j'ai là dedans, avait dit le lutin en montrant sa main droite à Ikès.

—C'est de la graisse de castor, avait répondu Ikès, à tout hazard.

—Non. C'est de la graisse de loup-cervier : il y en a un qui venait de se prendre dans ton premier collet, ici tout près ; mais je l'ai fait échapper.

—Qu'ai-je dans la main gauche, maintenant ?

—De la graisse de loutre.

—Non, c'est du poil de marte : tes *marrières* du Sud-Ouest et du Nord-Est sont empestées, les martes n'en approchent pas. Je crois, avait ajouté le *mahoumet* en se moquant, que les *pécans* (*) ont visité ton chemin : tes tentures sont brisées et tes pièges à castor sont pendus aux branches des bouleaux, dans le voisinage des étangs.

Puis le diablotin avait disparu, en poussant un ricanement d'enfer que j'avais entendu dans la cabane, sans pouvoir m'expliquer ce que ce pouvait être.

—Ton diable de *mahoumet*, dis-je à Ikès quand il eut fini de me raconter cette entrevue, ton diable de

(*) Animal, appartenant à la famille dite des petits ours, qui fait le désespoir des chasseurs par sa finesse et ses espiègleries malicieuses.

mahoumet nous a fait là une belle affaire, si seulement la moitié de ce qu'il t'a dit est vrai.

—C'est tout vrai, répondit Ikès.

—N'importe, répliquai-je, comme je n'ai pas envie d'y aller ce soir et que j'ai terriblement faim, je vais retirer la chaudière du feu et nous allons manger.

Ikès ne m'aida pas à compléter les préparatifs du souper : il se tenait assis sur le sapin, les bras croisés sur les jambes et la tête dans les genoux. Quand je l'avertis que le repas était prêt, il me dit :

—Prends ta part dans le *cassot* d'écorce et donne moi la mienne dans la chaudière.

Sans m'enquérir des raisons qui le faisaient agir ainsi, je fis ce qu'il m'avait demandé. Il prit alors la chaudière et en répandit tout le contenu dans le feu ; puis, s'enveloppant de sa *couverte*, il se coucha sur le sapin et s'endormit.

Je compris qu'il venait de faire un sacrifice à son manitou. Mais, bien que sans crainte pour moi-même, j'étais tout de même embêté de tout cela, et je faisais des réflexions plus ou moins réjouissantes, en fumant ma pipe auprès de mon sauvage qui dormait comme un sourd.

Parbleu, me dis-je à la fin :—Ikès est plus proche voisin du diable que moi, puisqu'il dort, je puis bien

en faire autant ! J'attisai le feu, je me couchai et m'endormis auprès de mon compagnon.

J'étais tellement certain que ce manitou ne pouvait rien contre ma personne, que je n'en avais aucune peur et que, même, j'aurais aimé à le voir.

Dès le petit matin du lendemain, je sortis de la cabane, me disant :—je vas toujours aller voir si cet animal de *mahoumet* a dit vrai pour le loup-cervier. Montant sur mes raquettes, je me rendis à l'endroit où était tendu le collet qu'il avait indiqué.

Effectivement, je trouvai la perche piquée dans la neige à côté de la fourche, et le collet coupé comme avec un rasoir.—Si tout le reste s'en suit, me dis-je, en reprenant la direction de notre campement, nous en avons pour quinze jours avant d'avoir rétabli nos deux branches de chemin.

Le gredin de *mahoumet* n'avait, hélas ! dit que trop vrai et nous mîmes douze jours à réparer les dégâts. Pendant tout ce temps Ikès ne prit pas un seul souper et ne fuma pas une seule pipe : tous les soirs il jetait son souper dans le feu, et tous les matins il lançait la moitié d'une torquette de tabac dans le bois.

Enfin nous terminâmes notre besogne : mon malheureux sauvage avait travaillé comme deux.

Nous étions revenu à notre cabane du lac. C'était le matin, il faisait encore noir, nous déjeunions, en ce moment : tout à coup nous entendimes un sifflement suivi de trois cris de joie :—hi !—hi !—hi ! Ikès s'élança, comme la première fois hors, de la cabane, en m'enjoignant de ne pas bouger de ma place. . . . Il rentra peu de temps après tout joyeux.

—Déjeunons vite, dit-il, il y a deux orignaux, dans le pendant de la côte, là au Sud, à une demi-heure de marche.

—Ton *mahoumet* aura besoin de nous donner bonne chasse, lui répondis-je, s'il veut être juste et m'indemniser du tort qu'il m'a fait, à moi qui n'ai pas d'affaire à lui et ne lui dois rien, Dieu merci. Mais il se moque de toi, avec ses deux orignaux. Qui diable, va aller courir l'orignal, avec seulement dix-huit pouces de neige encore molle ?

—C'est à l'affut qu'on va les tuer : puis il y a une loutre dans le bord du lac, pas loin d'ici.

Nous tuâmes les orignaux et la loutre ; mais je crois que l'argent que j'ai fait avec cette chasse était de

l'argent du diable et qu'elle n'a pas porté bonheur à ma fortune, comme vous verrez plus tard Les anciens avaient bien raison de dire : *Farine de diable s'en retourne en son !*

Je vous assure que le soir Ikès fit un fameux souper et fuma d'importance. Avant de se coucher, il étendit sa *couverte* sur le sapin, puis, prenant un charbon, il traça sur la laine la figure d'un homme.

—Qu'est-ce que tu fais donc là, lui demandais-je ; ne finiras-tu pas avec tes diableries ?

—Tiens, tu vois ben, répondit Ikès, toute ma chicane avec mon petit homme vient de la vieille *Mouine*, et c'est L'algonquin qui est la cause de cela.

—Et qu'est-ce que ta couverture peut avoir à faire avec L'algonquin et la vieille sorcière ?

—La *Mouine* n'est pas avec l'Algonquin ; il est à la chasse et, en ce moment, dans un endroit qu'il n'a pas indiqué à sa mère en partant, ils se sont oubliés ; c'est le temps de lui donner *une pincée* !

En ce disant, Ikès avait en effet donné une terrible *pincée* dans sa *couverte*, à l'endroit de la figure humaine qu'il avait tracée. Il ajouta avec un sourire féroce.

—Il ne dormira pas beaucoup cette nuit, va !

Tiens l'entends-tu comme il se plaint, c'est la colique tu vois ben.

Ma parole, je ne sais pas si je me suis trompé, mais j'ai cru entendre des gémissements, comme ceux d'un homme qui souffre d'atroces douleurs : or, L'algonquin était, en ce moment, à dix lieues de nous. J'ai appris ensuite qu'il avait été fort malade d'une maladie d'entrailles.

—Ikès, dis-je à mon compagnon de chasse, tout cela finira mal. D'abord, et c'est l'essentiel, ton salut est en danger ; si tu meurs dans ce commerce, il est bien sûr que le diable t'empoignera pour l'éternité. Dans ce monde-ci même, tu n'as aucune chance contre la vieille Mouine, elle est plus sorcière que toi : tu sais bien que c'est elle qui a prédit l'arrivée des anglais (*), et il n'y avait pas longtemps alors qu'elle faisait de la jonglerie.

—C'est vrai, répondit Ikès : puis il s'enveloppa dans sa couverture, s'étendit sur le sapin et s'endormit.

L'été suivant je n'étais pas à Rimouski, mais j'ai

(*) Une tradition, qui n'est pas encore tout à fait perdue, rapporte qu'une sauvagesse à prédit, deux ou trois ans à l'avance, la prise du pays par les anglais.

appris que le malheureux est mort dans les circonstances suivantes. Il était toujours campé sur le *Brulé*, la vieille *Mouine* et L'algonquin avaient leur cabane à la *Pointe-à-Gabriel*. Un soir Ikès *flambotait* dans la rivière, il allait darder un saumon, lorsqu'il fut pris d'une douleur de ventre qui lui fit tomber le *nigogue* des mains : transporté dans sa cabane, il languit quelque temps et mourut dans une stupide indifférence.

C'était une *dernière pincée* de la *Mouine*, et le *dernier coup* de son *Mahoumet* !

7

LE PASSAGE DES MURAILLES.

Ma chasse finie, le printemps, je résolus d'aller faire un voyage à Kamouraska avant que de m'établir à Rimouski, où j'avais concédé une terre. Je possédais quelques épargnes, je les laissai à *server* à un habitant et je partis, pour aller rendre visite à mes gens et à mes anciens amis dans ma paroisse natale.

Dans ce temps là, il n'y avait pas de *Chemin du Roi* entre les Trois Pistoles et Rimouski, on allait par eau ou bien à pied en suivant la grève. Le long des *Murailles* on était obligé de prendre l'appoint de la marée pour passer ; car vous savez qu'à marée haute la mer vient battre le pied des *Murailles*, en bien des endroits.

On mettait environ deux jours à faire le passage, ce n'était pas commode et pourtant c'était *plaisant*.

Tenez, je ne sais pourquoi, mais quand on voyage dans un grand *chemin passant*, en voiture, qu'on loge aux maisons, il semble que ce n'est rien ; on ne s'en souvient pas. C'est encore bien pire quand on va en bateau à vapeur ou en chemin de fer ; ah ! bien dame alors on ne voit rien du tout, et toute l'histoire véritable d'un voyage comme-ça, c'est qu'on est parti de telle place à telle heure et qu'on est arrivé à telle autre place à telle autre heure.

Mais quand on voyage en canot ou de *son pied*, qu'on saute les rapides dans les bouillons ou qu'on fait *portage*, qu'on marche sur les feuilles ou sur le sable et les galets, qu'on *chausse la raquette* pour la neige, qu'on campe sur la grève ou dans le bois, qu'on dort sur le sapin . . . oh ! c'est tout différent ; on n'oublie pas ça, et il nous paraît qu'on voit toujours

son tas de bois pour la nuit et la fumée qui monte de son *camp*.

Pourtant, il y a de la misère là dedans, et puis, ce n'est pas un établissement ; il faut rester seul pour mener cette vie là, à moins de se faire sauvage : . . . aussi, je conseille toujours aux jeunes gens de s'établir sur des terres, ça vaut mieux, malgré tout : on peut aller à l'Eglise régulièrement, on a toujours le prêtre à son service si on tombe malade, sa femme et ses enfants pour *réconfort*, et on court plus de chances d'être bien préparé quand la mort vient ; car il faut que tout finisse par là, et on ne doit pas oublier qu'*on est plus longtemps couché que debout*.

Mais je reviens à mon voyage. Parti de la *Rivière-Hâtée* le matin, je me rendis à la *Pointe-à-la-Cive*, pour camper le soir. Je faisais route avec un des *garçons* du seigneur Rioux des Trois-Pistoles : c'est lui qui m'a appris l'histoire que je vas raconter sur le Père Ambroise, un des missionnaires qui desservait la côte du Sud, avant l'établissement des paroisses en bas de Kamouraska.

Le Père Ambroise logeait toujours chez le seigneur Rioux à Trois Pistoles. La dernière fois qu'il est

venu faire sa mission, il passa là quelques jours pour exercer le saint ministère comme d'ordinaire. Pendant qu'il était là il arriva un *tireur de portraits*, qui allait ainsi par les campagnes comme vous avez vu.

Il prit envie au seigneur Rioux et aux autres gens des Trois Pistoles de faire prendre le portrait du Père Ambroise. Le Père ne s'en souciait pas trop ; comme on lui dit que ça ferait plaisir à tout le monde, il y consentit. Mais dans ce temps là ce n'étaient pas des petits portraits dans des petites boîtes comme aujourd'hui, c'étaient des portraits *faits en peinture et* grands comme on voulait.

Quand le portrait fut fini, on le mit dans la Chambre de Compagnie et les gens vinrent le voir. Chacun s'extasiait et on trouvait le portrait bien ressemblant : il y avait sa robe, son breviaire sous le bras ; en un mot tout y était et on ne pouvait pas s'y méprendre.

—Pour moi, dit le Père Ambroise, quand le peintre fut parti, je trouve que je ressemble à un noyé dans ce portrait !

Après la mission, le Père Ambroise, étant sur le point de partir pour Rimouski, dit au seigneur Rioux :

—Mon bon Monsieur Rioux, pourriez-vous me

donner un vieux gobelet de ferblanc pour mes voyages, j'ai eu le malheur de perdre celui que j'avais, je ne sais trop comment ?

—Mon Père, reprit le seigneur Rioux, en prenant sur la table un gobelet d'argent, faites moi le plaisir d'accepter celui-ci en souvenir de moi.

—Ah ! je ne puis pas faire cela ; donnez-moi je vous prie un gobelet de ferblanc.

—Mon père, vous ne me refuserez pas le bonheur de vous offrir un petit cadeau ; j'en serais peiné.

—Mon cher Monsieur Rioux, vous savez que je ne pourrais accepter ce gobelet qu'à la condition de vous le rendre, et si j'allais le perdre.

—Eh ! bien ; mon père, vous allez le prendre et il reviendra à moi ou à ma famille, après votre mort : si vous le perdez le Bon Dieu me le rendra.

—Ainsi-soit-il, reprit le Père Ambroise, et que le Bon Dieu vous récompense, avec votre famille, de toutes les bontés que vous avez eu pour son humble serviteur.

Le Père Ambroise partit dans un canot dirigé par deux hommes. La famille Rioux et les voisins le reconduisirent jusqu'au rivage : c'était comme un enterrement, tout le monde était triste.

Dans les environs de la Pointe-à-la-cive le canot, on ne sait par quel accident, chavira : le Père Ambroise et un des hommes qui conduisaient l'embar-

cation se noyèrent ; l'autre se cramponna au canot et réussit à se sauver (*).

Le lendemain matin, Madame Rioux, en faisant son ménage, trouva *le gobelet d'argent* sur la table de la Chambre de Compagnie, à la même place où il était, quand le seigneur Rioux l'avait pris pour le donner au bon Père.

On se dit, de suite, le Père Ambroise est mort ; il l'avait bien dit que son portrait était le portrait d'un noyé. Nous perdons gros ; mais il y a un saint de plus dans le Ciel !

Comme vous pensez bien, *Le Gobelet d'argent* est plus précieux que cent fois son pesant d'or, et on le conserve comme une relique.

(*) Amable Ambroise Rouillard, en religion Père Ambroise, Prêtre Récollet, exerça de temps à autres, le ministère dans les paroisses ou missions du bas du fleuve de 1727 à 1768.

La *Liste Chronologique* de M. Noiseux assigne l'année 1769 comme celle de la mort du Père Ambroise, sans mentionner le genre de mort qui l'enleva. Cette liste place au 19 juin 1734 l'époque de l'arrivée ou de l'ordination du Père, tandis qu'on trouve dans les anciens Régistres de Rimouski des actes écrits et signés par lui dès l'année 1727.

Quant à l'époque de la mort du Père Ambroise, j'ai toutes raisons de croire qu'elle arriva en 1768 et de la manière indiquée par la tradition. Il y a des actes signés du Père qui datent de 1767, puis il y a une lettre de M. Lepage de Saint Germain, du 27 octobre 1769 précieusement conservée à l'Archevêché, qui évidemment fait allusion à la mort du Père Ambroise comme à un événement remontant déjà à quelque temps.

8

LES CHALOUPIERS.

En revenant de mon voyage de Kamoraska, je logeai chez un nommé Levêque, à l'Île Verte. Levêque était *chaloupiier* : il passait toute la belle saison sur l'eau, à chasser, à mener des voyageurs, à faire des messages et à transporter des effets, allant de la côte sud à la côte nord, de Québec à Gaspé, partout où il y avait quelque chose à faire.

Dans ce temps là un bon chaloupiier ne manquait pas de besogne, et comme Levêque, à part de cela, était un bon chasseur de marsouin, il vivait fort à son aise.

Quand je logeai chez lui il venait justement de perdre son associé. Dans la conversation il me proposa de prendre la place du défunt, me fit part de ses projets et me charma si bien que je consentis à sa proposition.

Je redescendis donc en hâte à Rimouski, pour retirer mon *argent* et remonter aussitôt à l'Île Verte. Mon ami me remit le dépôt que je lui avais confié, je lui fis cession de la terre que j'avais concédée, et,

au lieu de m'établir, je me vis de nouveau lancé dans les aventures.

Revenu à l'Île Verte, j'achetai, de la veuve de l'ancien compagnon de Levêque, sa part dans la chaloupe et tous les agrès, pour devenir associé avec moitié des risques et des travaux et moitié des profits.

Je n'ai pas besoin de vous dire toutes les courses que nous avons faites, à travers lesquelles nous trouvâmes le tour de tuer deux marsouins, dans le cours de la saison.

Ce serait une belle chasse que la chasse au marsouin, si on en tuait plus souvent. Ça se fait en chaloupe à la voile : un des associés gouverne la chaloupe, dans les eaux où se trouve les *mouvées* de marsouins, l'autre se tient debout à l'arrière appuyé sur son harpon à longue tige de fer : aux pieds du harponneur est un petit baril servant de bouée, qui se fixe au harpon au moyen d'une longue amarre du meilleur fil. On tient de plus, tout prêts, une couple de fusils chargés à balle.

Les marsouins passent et repassent, à quinze, vingt, trente pieds dans l'eau, sous la chaloupe ; souvent ils croisent la course de l'embarcation, ou *prennent* le sillage. Vous savez comme l'eau salée est claire et

transparente ; avec de l'habitude on finit par se rendre compte de ce qui se passe ainsi à plusieurs brasses de profondeur.

Le harponneur suit les mouvements de son gibier et donne ses ordres au trimonier en conséquence. Le marsouin, à la profondeur où il se tient d'ordinaire, apparait comme une tache jaune plus ou moins grande, selon l'épaisseur de la couche d'eau qui le sépare de la surface. Le chasseur guette le moment où la tache jaune se montre en ligne droite avec le derrière de la chaloupe, et alors, prompt comme l'éclair, il lance son harpon droit à pic et jette la bouée à la mer.

Si le marsouin est frappé, il fait beau voir courir plonger et bondir la bouée, à la suite de l'animal. L'affaire des chasseurs alors est de suivre la bouée du mieux possible et, dans tous les cas, de ne pas la perdre de vue. Le marsouin finit bientôt par diminuer la rapidité de sa course, puis par s'arrêter, ou à peu près : alors, on s'empare de l'amarre, par le moyen de la bouée ; en tirant avec précaution sur le harpon, on cherche à s'approcher du marsouin, qui vient respirer de temps en temps à la surface. Dès qu'on *trouve sa belle*, on lui envoie une balle dans le voisinage du *soufflet* et le marsouin est à soi, il

ne s'agit plus que d'aller à terre, pour le *décapoter* et faire fondre l'huile (*).

Dès les premiers jours que j'étais avec Levêque, il me parla d'un projet qu'il avait formé depuis longtemps, celui d'aller faire la traite avec les sauvages sur la côte du Nord. Il y avait des risques à courir, mais de gros profits à faire. En mettant le reste de mes épargnes avec les siennes, il y avait moyen de partir ce commerce avec une bonne pacotille.

Ce projet ne me souriait pas ; cependant, je finis par céder, et il fut convenu que le printemps suivant nous irions tenter les chances de la traite avec les montagnais. En attendant, pour préparer les voies et se ménager des intelligences avec les sauvages, nous profitâmes d'une occasion qui se se présenta d'aller passer quelques jours à Tadoussac, durant la mission qui eut lieu au commencement de Juillet.

Voici comment cette occasion se présenta. Nous

(*) Cette manière de capturer le marsouin n'est pratiquée que par un petit nombre de chasseurs : presque tout le marsouin qui se prend dans le Saint-Laurent se prend dans des pêcheries tendues avec des perches sur les battures, qui découvrent ou à peu près à marée basse, ou bien à l'eau profonde avec des filets ; mais la description de ces méthodes n'entrent pas dans le plan de cet écrit.

avons fait hâvre dans un de nos voyages à la Pointe-aux-orignaux et, laissant notre chaloupe en soin *aux gens des pêches*, nous étions allé faire un tour chez les habitants des *coteaux de la Rivière-Ouelle*. Là nous rencontrâmes un habitant, M. Langlais, qui faisait des affaires avec la *Compagnie des Postes du Roi* et qui nous proposa de le mener à Tadoussac avec les provisions qu'il allait vendre au commis de la Compagnie. Ça faisait deux fois notre affaire, il va sans dire que le marché fut bientôt conclu.

Mais avant d'aller plus loin, écoutez bien cette histoire. Il y avait *dans les coteaux* un vieillard et sa femme, habitants à l'aise et sans enfants : un beau matin que le vieux était à se promener sur la grève de la *devanture* de sa terre, il vit une boîte sur le rivage : en approchant de cette boîte qui n'avait point de couvert, il y trouva un tout petit enfant bien portant en apparence. La boîte était d'un bois étranger au pays et l'enfant était autrement attifé que les enfants du pays : comme en ce moment il y avait une chaloupe qui abordait un navire anglais arrêté à quelque distance au large, le vieux se dit : —Ce sont *les anglais* qui sont venus mettre ici cet enfant ; mais c'est égal, le pauvre petit n'y perdra pas : le bon Dieu me le donne et je l'accepte ; allons le porter à la *bonne-femme* et le faire baptiser.

Trois heures après le vieux et la vieille, endiman-

chés pour le compérage, partaient dans leur calèche pour aller à l'Eglise.

Rendu devant les fonds baptismaux, après avoir entendu raconter l'aventure et avant de commencer les cérémonies du baptême, M. le Curé demanda au parrain :

— Quel nom voulez-vous donner à cet enfant ?

— *J'en sais rien*, M. le Curé, répondit le vieux.

— Comment, vous n'en savez rien ?

— Eh ! bien non, j'en sais rien ; mais je suis quasiment sûr que c'est un anglais.

Le fait est que le vieux ne savait pas trop quel saint il fallait invoquer, pour obtenir la grâce de faire un bon chrétien d'un anglais.

— Dans ce cas, reprit le curé, nous allons le nommer *Jean Sérien dit l'anglais*. Et qui fut dit fut fait.

Or c'était ce même Jean Sérien dit Langlais, héritier de son vieux parrain et devenu un des plus respectables citoyens de la Rivière-Ouelle, que nous conduisions en ce moment au Saguenay, avec des produits de sa riche terre.

Nous arrivâmes à Tadoussac, la veille de l'ouverture de la mission : et je puis vous dire de suite que les deux jours suivants sont parmi les plus beaux jours que j'ai passés dans ma vie.

Tadoussac est placé comme un nid, au milieu des rochers de granit qui entourent l'embouchure du Saguenay. La chapelle et les maisons du poste occupent le rebord d'un joli plateau, au sommet d'une dune escarpée qui suit les contours d'une charmante petite baie. Ainsi perchés, ces édifices dominant l'étroit rivage de sable fin qui s'arrondit à leurs pieds. A droite, la vue plonge dans les eaux profondes du sombre Saguenay, en avant, elle se perd dans l'immense Saint-Laurent. Tout autour de soi des montagnes couvertes de bois de sapins et de bouleaux. Par l'ouverture que s'est frayée la puissante rivière à travers le roc, on voit les battures, les îles et les rives sud du Grand Fleuve. C'est un endroit délicieux !

9

LES MISSIONNAIRES.

Le lendemain de notre arrivée était donc le jour de la venue du missionnaire. Les missions du Nord étaient alors desservies par M. Le Courtois (*), un

(1) Arrivé le 26 juin 1794, en Canada, mort le 18 Mai 1828 d'après la *Liste Chronologique* de M. Noisieux.

prêtre français échappé aux massacres de la Révolution française.

Dès le matin les sauvages étaient sur l'alerte, se préparant à recevoir leur bon Père. Leurs cabanes, au nombre d'une trentaine étaient dispersées sur le plateau, en arrière de la chapelle et des maisons rouges du poste, au milieu des petits bouquets de sapin.

Vers la mi-matinée, on vit le canot du Père Le Courtois dédoubler la pointe, accompagné de plusieurs autres canots de sauvages qui lui faisaient escorte. Alors sortit des cabanes toute la population montagnaise, les hommes en tête armés de leurs fusils, puis les femmes suivies des enfants.

Les hommes se mirent en rang devant la chapelle et commencèrent une fusillade, qui dura jusqu'à ce que le canot du missionnaire fut près de toucher le sable de la baie. Les femmes, coiffées de leurs jolis bonnets, étaient groupées, avec les enfants, tout autour du talus de la dune.

Quand le canot du missionnaire prit terre, tous les montagnais descendirent la côte, pour le recevoir au rivage et lui donner la main, les hommes les premiers et les femmes ensuite ; le Père Le Courtois allait de l'un à l'autre, à travers les groupes, donnant à chacun la main en répétant : *Koille ! Koille ! Bonjour ! Bonjour !*

Le Père se rendit ensuite, accompagné de tout son troupeau à la Chapelle, pour offrir une prière au Seigneur et remercier Marie de sa protection.

Dans l'après-midi eut lieu le baptême de tous les enfants nés depuis la dernière visite du missionnaire. C'était vraiment touchant de voir tous ces bons sauvages et ces bonnes sauvagesses, les pères, les parrains et les marraines debout en rang devant les balustres pendant la cérémonie. Il y eut ensuite salut : les sauvages chantèrent des cantiques dans leur langue ; les hommes tous placés du même côté, disent un verset, puis les femmes, rangées de l'autre côté, répondent par le verset suivant. Ils chantent à ravir, surtout les femmes.

Le soir tard, après la brunante, tous les sauvages, hommes femmes et enfants se rendirent, et ils font cela tous les soirs durant la mission qu'il fasse beau ou mauvais, se rendirent au cimetière et là, à genoux autour de la grande croix, ils chantèrent un *libera* pour les âmes de leurs parents et amis défunts. Je n'ai jamais entendu rien de plus solennel et de plus touchant que ce chant, si magnifiquement triste, redit au sein du calme et des ténèbres de la nuit, au milieu des tombeaux. C'est encore plus beau quand le vent souffle et que la tempête gronde.

Le lendemain le Père Le Courtois chanta la messe

solemnelle, après laquelle il fit l'enterrement d'un vieillard mort deux jours auparavant. En pareille circonstance tous les sauvages sans y manquer, hommes femmes et enfants, viennent religieusement jeter chacun à son tour, sur le cercueil descendu dans la fosse, trois poignées de terre.

Le pauvre missionnaire n'avait pas de repos ; du moment de son arrivée au moment de son départ, il fut constamment occupé à l'autel ou au confessionnal ; d'autant plus qu'il devait partir le surlendemain pour Chicoutimi.

Ce qu'il y a de bon et de beau chez les Montagnais, c'est que les enfants apprennent leurs prières, leur catéchisme et le chant même, sans que le missionnaire s'en mêle presque. Ils savent lire et écrire, et c'est dans la cabane que les premiers préceptes de la religion s'enseignent par le père et la mère.

Pendant les trois jours que j'ai passés à Tadoussac, cette fois là, les sauvages et les canadiens du poste n'ont cessé de me parler du Père Labrosse : ils m'ont montré le lieu où il a été enterré dans la chapelle.

Sur le plancher, vis à vis de la tombe, il y a une croix percée à jour dans les planches : les montagnais disent que ces ouvertures leur semblent comme un moyen de communiquer encore avec leur cher Père.



AVIS.

La règle qui exige de verser à l'avance le montant de la souscription, aux "*Soirées Canadiennes*" est invariable et sans exception.

Les livraisons ne sont expédiées qu'à ceux qui ont payé leur abonnement **UNE PIASTRE.**

Les séries de 1861 et 1862 sont en vente, brochées ou reliées, à volonté, chez les soussignés.

BROUSSEAU FRÈRES,

Québec, Rue Buade, No. 7